

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

• SUISSE •

ORGANE DE LA CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, DES CHAMBRES DE COMMERCE, DES BUREAUX DE CONTRÔLE, DES ASSOCIATIONS PATRONALES

ABONNEMENTS: Un an Six mois
Suisse Fr. 14.05 Fr. 7.05
Union postale > 26.— > 13.—
Majoration pour abonnement par la poste
Compte de chèques postaux IV b 426

ET DE L'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE

PARAISANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI A LA CHAUX-DE-FONDS

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal

ANNONCES: PUBLICITAS, S. A. suisse de Publicité, 22, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds. — Succursales et agences en Suisse et à l'étranger.

ANNONCES

suisse 30 ct., offres et demandes de places 20 ct. la ligne, étrangères 35 centimes la ligne. Les annonces se paient d'avance

L'évolution de l'économie mondiale

Qui, dans la sphère du travail, devant un lendemain brumeux, nierait la nécessité de suivre l'évolution de l'économie mondiale? En faisant paraître son « Memorandum sur la production et le commerce », la Section économique et financière de la Société des Nations répond aux desiderata universels des membres — paysans, industriels, commerçants — de la Conférence économique internationale. On peut admettre que celle-ci savait où étaient ses intérêts.

L'édition actuelle du Memorandum est la seconde. Une première, qui portait sur les années 1913, 1923 à 25, essayait de répondre aux importantes questions suivantes:

1° Quelles sont les modifications survenues depuis 1913 dans la population du globe, ainsi que dans la répartition territoriale de cette population?

2° Quels sont les changements survenus dans la production des matières essentielles et des denrées alimentaires, toujours de l'ensemble du monde, et des principales subdivisions naturelles de celui-ci?

3° Quelles sont les transformations survenues dans le volume du commerce international, et dans sa répartition?

Dans l'édition nouvelle, on a tenté de répondre à une question supplémentaire née de l'analyse des relations des prix et qu'on peut énoncer comme suit:

Une unité de produits manufacturés peut-elle acheter aujourd'hui une quantité plus grande ou moins grande de matières premières et de denrées alimentaires qu'avant la guerre?

Dans l'édition nouvelle, on a tenté de répondre à fournies par le nouveau Memorandum soient également satisfaisantes. Elles ont premièrement le gros défaut de ne faire état — outre 1913, 1923 à 25, déjà cités précédemment — que de l'année 1926. Nous marchons si rapidement que se reporter à un an et demi en arrière semble, parfois, un retour au Moyen-âge. Ensuite, certaines statistiques ne paraissent pas avoir été établies avec la précision et l'objectivité scientifiques. Enfin, et c'est la suite logique de cette dernière réflexion, les chiffres fournis se trouvent être ainsi difficilement comparables. Où donc est la valeur de la publication? Dans les tendances générales qu'elle dévoile et que voici:

En 1916, la production mondiale des matières premières essentielles et des denrées alimentaires fut d'environ 17 % supérieure à celle d'avant-guerre, le commerce mondial 10 %, la population du globe 6 pour cent. Le monde est, par conséquent, plus riche relativement — par habitant — et le commerce, bien que développé dans une mesure supérieure à l'excédent des naissances sur les décès, n'a pu tenir tête à une production plus importante encore. Une partie de celle-ci est allée aux stocks et a pesé sur les prix. L'horlogerie suisse en sait quelque chose. La production des denrées alimentaires n'a pas augmenté aussi rapidement que celles des matières premières destinées à l'industrie. On voit ce que ceci signifie

pour la reprise du travail. En 1926, l'indice des denrées alimentaires a été de 109/10 et celui des matières premières d'environ 127.

La récolte de 1926, en Europe, a été moins abondante que celle de 1925 et, en outre, les conditions économiques générales ont été influencées défavorablement par le conflit charbonnier survenu en Grande Bretagne. En conséquence, l'indice de la production européenne est tombé, de deux points au-dessus du niveau d'avant-guerre, à un ou deux points au-dessous; l'indice du commerce européen a baissé d'un point et se trouve exactement inférieur de 10 % à celui de 1913. Nous savons heureusement, en dehors du Memorandum, que 1927 ramènera ce dernier plafond.

Le conflit charbonnier qui s'est produit en Grande-Bretagne a influencé le groupe occidental et maritime des pays européens, dans lesquels est inclus le Royaume-Uni. Par suite, l'indice de production des pays de l'Europe centrale et orientale, non compris la Russie, bien qu'inférieur à celui de 1925, a été, en fait, égal à celui du reste de l'Europe. Le commerce de celle-ci est resté, comme en 1925, inférieur d'environ un sixième à celui de 1913. En tenant compte, cependant, de la réduction des prix — ce que ne fait pas le Memorandum —, on arrive à des conclusions moins pessimistes et qui correspondent mieux à la situation.

Le commerce de l'Europe orientale et centrale, y compris la Russie, a été le même en 1925 et en 1926, en grande partie à cause de la réduction considérable du commerce russe d'après-guerre, de 25 % inférieur au niveau de 1913.

Toutefois, l'inclusion de la Russie aurait eu pour effet de porter de 92/95 à 102 l'indice de la production de l'Europe, résultat dû, dans une grande mesure, à une énorme augmentation de la récolte russe de pommes de terre.

Au cours de ces dernières années, les progrès réalisés ont été beaucoup plus rapides dans le reste du monde qu'en Europe, bien que certains pays, surtout en Amérique centrale et en Afrique, aient été affectés par l'infériorité de la récolte de 1926 sur celle de 1925. On verra, en 1927, quand les résultats européens rebondiront, que la progression extraeuropéenne n'a été que plus continue.

La population de l'Amérique du Nord a augmenté dans une proportion comprise entre un cinquième et un quart, sa production de matières premières et de denrées alimentaires de près d'un tiers et son commerce extérieur de moitié, par rapport à 1913.

La population de l'Amérique du Sud, à laquelle il faudra nous intéresser plus à l'avenir, s'est accrue plus rapidement que celle de l'Amérique du Nord. Les indices de la production des matières premières et des denrées alimentaires sont à peu près les mêmes, mais le commerce sud-américain n'est que de 4 % supérieur au chiffre de 1913.

L'Amérique centrale offre un contraste remarquable, car sa population n'a augmenté que de 5 % environ, mais son commerce extérieur de 33 pour cent, sa production, même, de 50 %.

L'accroissement de la production en Océanie est du même ordre de grandeur qu'en Amérique du Sud. L'augmentation du commerce extérieur océanien dépasse légèrement celle de l'Amérique centrale, et la population a augmenté d'un cinquième.

L'accroissement de la population en Asie (5 %) et en Afrique (9 %), a été de beaucoup moins rapide qu'en Amérique et en Océanie, mais la production de l'Asie est supérieure à celle de 1913 dans une proportion comprise entre un cinquième et un quart, et son commerce a augmenté de moitié par rapport à 1913. La production de l'Afrique a augmenté de 40 %, son commerce de 12 %.

Le développement de l'industrie a été plus rapide que l'accroissement de la production des matières premières; d'autre part, le développement rapide de la production et de l'échange des marchandises, hors d'Europe, ont amené des changements importants dans la fraction du total mondial qui revient à chaque continent. La part de l'Europe au point de vue du commerce international a diminué de 18 pour cent (de 59 %, à 48 du total). Elle reprendra en 1927. La part de l'Amérique du Nord s'est accrue de 36 %, celle de l'ensemble du continent américain et de l'Océanie de 23. C'est la part de l'Asie qui a le plus augmenté (39 %), alors que celle de l'Afrique reste pratiquement la même.

Les changements survenus dans la contribution des divers continents à la production totale des marchandises sont moins sensibles. La part de l'Europe a, en 1926, provisoirement diminué de 15 %, celle du continent américain, de l'Afrique et de l'Océanie, chacune, augmenté d'un peu moins de 15 pour cent, celle de l'Asie de 5 % environ. Quant aux modifications dans la répartition de la population mondiale, elles sont négligeables.

Le Memorandum inclinait ainsi à diminuer l'intérêt des hommes d'affaires pour notre continent. Disons d'emblée que ce n'est qu'une impression relative. Au surplus, la reprise de 1927 en fournirait la preuve. Ce qu'on peut retenir, avec beaucoup plus de raison, est l'importance plus grande de jour en jour des continents neufs, l'Amérique latine surtout, mais aussi l'Afrique et l'Océanie. Nos exportateurs feront bien d'y songer.

Ch. Burky.

Rationalisation des foires et expositions

L'urgente nécessité d'apporter de l'ordre dans le domaine des foires et des expositions se fait sentir aussi bien sur le terrain national que sur le terrain international. La concurrence que se font entre elles les nombreuses foires et expositions diminue la valeur de chacune de ces manifestations. Les grands frais occasionnés par la participation à ces foires représentent de lourdes charges pour les exposants. Le producteur n'est pas toujours en état de décider en toute liberté de sa participation. Souvent c'est la concurrence qui l'y oblige, parfois l'insistance de clients qui sont en même temps organisateurs de l'exposition, souvent même de pures considérations de prestige.

C'est pourquoi il n'existe que deux moyens d'endiguer le flot des foires et des expositions: la réglementation par l'Etat ou des ententes entre les groupes intéressés.

La réglementation légale des expositions et foires internationales sous la forme d'ententes internationales a été envisagée depuis longtemps. Mais cette idée, qui avait reçu une forte impulsion à la conférence de Berlin de 1912 et à celle de l'exposition nationale de Berne, en 1914, n'est pas encore réalisée à ce jour.

Reprenant l'idée de son devancier, l'Office central des expositions, le siège de Zurich de l'Office suisse d'expansion commerciale a voué, en 1927 déjà, toute son attention à ces problèmes et s'apprête à collaborer activement à la rationalisation des foires et expositions internationales en s'associant aux démarches faites en 1928 d'un côté par la Chambre de Commerce internationale, d'un autre par le Gouvernement français sur la proposition de la Fédération internationale des comités permanents d'expositions.

Sur le terrain national, le problème est particulièrement difficile à résoudre. En Suisse, il est inutile de songer à une réglementation légale sur le terrain fédéral. Il est d'autre part rare que les instances officielles puissent intervenir pratiquement dans un sens modérateur; l'organisation des petites expositions locales ou des expositions nationales spéciales exigeant des dépenses beaucoup moins considérables que les grandes expositions internationales, il est évident que leurs initiateurs dépendent dans une beaucoup plus faible mesure des pouvoirs publics. Au cours de la seule année 1927, la Suisse a vu s'organiser, à côté des trois grandes manifestations annuelles: la Foire Suisse d'échantillons de Bâle, le Comptoir suisse des industries alimentaires et agricoles de Lausanne et le Salon de l'Automobile de Genève, dix expositions de caractère économique, sans compter plusieurs petites expositions de volailles et de chiens, des marchés-expositions de bétail, etc. ainsi que des expositions n'ayant pas un caractère purement économique, bien que certains industriels y aient également participé. Il est même arrivé que quelques-unes de ces expositions ont eu lieu en même temps et dans les localités voisines les unes des autres.

Seule une entente complète des associations économiques entre elles et avec l'Office suisse d'expansion commerciale peut remédier à cet état de choses. Il ne sera possible de réduire le nombre des expositions que lorsque le producteur sera en mesure de repousser les sollicitations des initiateurs en s'appuyant sur une décision négative de son association ou même de toutes les organisations industrielles. L'Office d'expansion commerciale considère comme une de ses tâches les plus importantes de préparer cette entente et d'établir, en collaboration avec les associations centrales, des règles que les organisations économiques devront observer lorsqu'il s'agira de prendre position à l'égard d'expositions projetées. De cette façon, on forcera les organisateurs de foires et d'expositions à ne prendre que des initiatives vraiment justifiées par la nécessité économique et l'intérêt même des exposants.

Informations

Avis.

Les fabricants qui recevraient des demandes d'une maison:

ATNKYRV BARARV à ERCWUT et HKAWV
feront bien de s'adresser à nous avant d'entrer en relations.

L'Information Horlogère Suisse

La Chaux-de-Fonds. Rue Léopold-Robert 42.

Douanes

France.— Certificats d'origine.

D'après l'accord commercial conclu le 23 février 1928 entre la France et l'Union économique Belgo-luxembourgeoise (art. 22), les colis postaux échangés entre ces deux Etats sont dispensés de la formalité du certificat d'origine.

Aux termes d'une communication que la Légation de Suisse à Paris a reçue du Ministère français des Affaires étrangères, les produits de l'horlogerie et de bijouterie exportés en France par colis postaux sont désormais dispensés du certificat d'origine dans les mêmes conditions que les colis postaux belges. Cette facilité ne s'applique par contre pas aux colis de messagerie et aux envois remis aux transitaires.

Espagne. — Droits (Agio).

L'agio dû au cas où les droits de douane, payables en or, sont acquittés en monnaie d'argent ou en billets de banque, a été fixé, pour la période du 1er au 10 juillet, à 16,75 % (agio du 21 au 30 juin 16,45 %).

Chronique des Associations ouvrières

Société suisse des Commerçants.

Le cinquante-deuxième rapport annuel de l'Office de placement de cette société nous apprend qu'en 1927, 5231 candidats ont recouru au service de placement de la S. s. d. C.

Les bureaux de Suisse en ont enregistré 3433 (3362 en 1926): 2388 employés, 726 employées, 220 apprentis, 99 apprenties. 1184 employés et 281 employées étaient en service à l'époque de leur inscription: 1204 employés et 445 employées chômaient.

Les succursales à l'étranger ont eu 1798 inscriptions (2039 en 1926). Le recul tient aux gros obstacles opposés à l'établissement à l'étranger; bien que désireux d'y trouver une situation, bien des employés renoncent à s'inscrire régulièrement et se rabattent sur les offres occasionnelles qu'appelle la liste hebdomadaire publiée dans le Journal suisse des Commerçants.

Le traitement de ces nombreuses offres spéciales, 5303 en 1927, grève lourdement le bureau central de l'office; le plus souvent, le candidat aurait intérêt à s'inscrire régulièrement, à constituer un dossier normal, que l'office pourrait utiliser sans retard, lorsque s'en présenterait l'occasion.

3079 places vacantes ont été annoncées (3219 en 1926), les bureaux en Suisse ont enregistré une augmentation de 156 vacances, ceux de l'étranger une diminution de 296 vacances. 1896 placements ont été effectués (1850 en 1926), dont 795 à l'étranger, sur 70 places de commerce.

Des obstacles de toutes sortes empêchent nos jeunes employés de commerce d'aller acquérir à l'étranger de très nécessaires connaissances linguistiques et professionnelles. La Confédération y remédie dans une certaine mesure par l'octroi de bourses à un certain nombre d'employés particulièrement qualifiés, à qui la possibilité est ainsi donnée de faire un séjour d'étude à l'étranger. L'école de la Société suisse des Commerçants, à Londres, est conditionnée tout particulièrement à l'intention de ces étudiants-là. La Belgique est le seul pays qui ait supprimé les barrières, et qui admette l'établissement de nos jeunes employés de commerce. Les perspectives sans être brillantes, y sont pourtant favorables pour l'employé qualifié, apte à sténographier en français et en allemand. Les engagements ne s'y font guère que sur présentation personnelle.

Le compte annuel de l'office boucle par un bon de fr. 132.90.

Les salaires se rapprochent, dans leur moyenne, de ceux de l'année précédente: Fr. 2632.— dans la catégorie 18-20 ans, de Fr. 3167.— pour 21-23 ans; Fr. 4325.— pour 24-27 ans; Fr. 5209.— pour 28-31 ans; Fr. 5445.— pour 32-35 ans.

La transformation en un office paritaire reste à l'étude. Un projet de règlement a été élaboré, comme base de discussion pour les pourparlers entre l'Union des Associations patronales suisses, l'Union suisse du Commerce et de l'Industrie, et la Société suisse des Commerçants. M. Pfister, Directeur de l'Office fédéral du Travail à Berne, a accepté la présidence des pourparlers. Un office paritaire présenterait cet avantage qu'il pourrait devenir le service officiel de placement pour le pays tout entier, revêtant la plus grande utilité pour les employeurs comme pour les employés.

Un vœu pieux termine le rapport annuel, celui d'une large mesure d'occupation pour les travailleurs du bureau, pour les employés âgés tout particulièrement, et de la disparition du spectre du chômage.

Chronique financière et fiscale

Suisse. — Droits de timbre.

Le 1er juillet 1928 est entrée en vigueur la loi fédérale du 22 décembre 1927 modifiant et complétant la loi fédérale du 4 octobre 1917 sur les droits de timbre et la loi fédérale du 25 juin 1921 concernant le droit de timbre sur les coupons. La nouvelle ordonnance d'exécution uniformisée, du 7 juin 1928, des lois sur le timbre est également entrée en vigueur le 1er juillet 1928. Un recueil contenant les prescriptions fédérales sur le timbre applicables à partir du 1er juillet est en vente au bureau des imprimés de la chancellerie fédérale, à Berne, au prix de fr. 1.50 plus le port.

L'attention est spécialement attirée sur les innovations suivantes, intéressant des cercles étendus:

I. Obligations suisses. Droits d'émission.

1. Sont nouvellement assujettis au droit d'émission:

- Les obligations de la Confédération, des cantons, des communes politiques ou bourgeoises, des paroisses et des communautés scolaires, des cercles ou districts autonomes. Le droit sur ces titres, doit être acquitté par le débiteur des obligations au taux de 0,6 0/00 par année, maximum 0,6 %.
- Les avoirs auprès de banques suisses dont l'échéance est à plus de six mois ou dont le remboursement ne peut être exigé que moyennant dénonciation préalable de plus de six mois. Le droit doit être acquitté par la banque débitrice.
- Les créances, sans garantie hypothécaire, provenant de prêts d'un montant supérieur à trente mille francs, si les dispositions contractuelles garantissent au prêt une durée minimum de plus de deux ans et à condition que l'une des parties au moins soit inscrite au registre du commerce ou, sans y être inscrite, exerce en la forme commerciale une industrie quelconque. Le droit doit être acquitté par le débiteur du prêt.
- Les titres d'emprunt garantis par un gage immobilier conformément à l'article 875 C. S., même si ces titres ne sont pas émis en une forme les rendant propres à faire l'objet de transactions commerciales.

2. Les taux d'impôt pour obligations ont été majorés de 20 %.

3. Ainsi que cela existait déjà pour le droit sur coupons, le transfert de la charge fiscale est prescrit maintenant aussi pour le droit d'émission sur obligations et sur documents assimilés. Toutefois, pour les obligations soumises au taux de 1,20/00 par année, maximum 1,2 %, le transfert n'est obligatoire que pour la moitié du droit.

II. Actions suisses et parts sociales suisses.

Droit d'émission.

Le taux du droit a été porté de 1,5 à 1,8 %.
Les parts sociales de sociétés coopératives sont exemptées du droit aussi longtemps que le capital social versé d'une société coopérative n'atteint pas fr. 10,000.

III. Titres étrangers. Droit d'émission.

Les taux d'impôt ont été majorés dans la même proportion que ceux pour les catégories correspondantes des titres suisses.

IV. Droit sur titres négociés.

Le taux du droit est à l'avenir de 0,30/00 en cas de négociation de titres suisses et de 1 0/00 en cas de négociation de titres étrangers.

Alors que jusqu'ici les commerçants professionnels de titres étaient seuls soumis à l'obligation d'acquitter le droit et de tenir le registre, maintenant sont aussi soumises à cette obligation les sociétés anonymes ou coopératives ayant pour but principal, d'après leurs statuts, la participation à d'autres entreprises ou dont les actifs consistent, à teneur de leur dernier bilan, pour plus de cinquante pour cent en participations, titres et avances sur titres. Les sociétés de ce genre qui, jusqu'au 1er juillet 1928, ne tenaient pas le registre des titres négociés et qui n'étaient pas dispensées par une décision spéciale de l'administration fédérale des contributions de tenir le registre, doivent s'annoncer jusqu'au 1er août 1928 à cette administration.

V. Droit sur effets de change, effets analogues et chèques.

Le taux du droit n'a pas été majoré. Le délai pendant lequel les chèques et les assignations à vue émis dans des pays hors d'Europe jouissant de l'exemption du droit est maintenant de 2 mois. D'autre part, l'exonération du droit pour les chèques et les assignations à vue qui ne sont ni postdatés, ni en circulation depuis plus de 20 jours (pour les documents émis dans des pays hors d'Europe, depuis plus de 2 mois) a été limitée aux documents de cette nature qui sont tirés sur une banque, c'est-à-dire pour lesquels le tiré est une banque (la simple domiciliation chez une banque ne suffit pas).

Les chèques et les assignations à vue qui ne sont pas tirés sur une banque doivent être timbrés par l'émetteur ou le premier porteur en Suisse avant que ceux-ci ne s'en dessaisissent (et cela même si le document est remis à la poste dans une enveloppe de recouvrement).

VI. Droit sur coupons.

Les taux du droit n'ont pas été modifiés.
Les intérêts des créances provenant de prêts et des titres d'emprunt garantis par un gage immobilier,

créances et titres mentionnés sous I, 1, c) et d) ci-dessus, sont soumis au timbre sur coupons. Le droit sur coupons doit être acquitté également pour les créances et les titres de cette nature constitués avant le 1er juillet 1928.

Registre du commerce

**Raisons sociales.
Enregistrements:**

- 26/VI/28. — Charles Hartmann (de Cerlier), fabrication de pierres pour l'horlogerie, Rue Lienhard 12, Bienne.
- 27/VI/28. — Manufacture d'horlogerie Cortland S. A. (Cortland Watch Co. Ltd), soc. an. cap. fr. 5000 nom., fabrication, achat et vente d'horlogerie. Cons. adm.: Walter-Emile Huguenin, du Locle, Charles Bonny, de Chevroux, rue du Faucon 18, Bienne.
- 20-30/VI/28. — Les Fils de Jules-Auguste Vuilleumier, Société anonyme, soc. an. cap. soc. fr. 30,000 nom., fabrication, achat et vente d'horlogerie et branches annexes, reprend actif et passif de la soc. n. coll. de même nom. Cons. adm.: Marc, Georges, Henri, André et Willy Vuilleumier, tous originaires de Tramelan-dessus. Siège: rue des Prés 5, Tramelan-dessus.
- 29/VI/28. — Compagnie des Montres Oris S. A. (Oris Watch Co. Ltd), soc. an. cap. soc. fr. 1 million nom., acquisition et exploitation de la fabrique d'horlogerie « Georges Christians Erben, Uhrenfabrik Oris ». Cons. adm.: Georges Stadler, de Mettlen, Dame Vve. Emilie Christian-Bürgy, du Locle, Oscar Herzog-Christian, de Wittnau, Fritz Heid, d'Arisdorf, Constant-Bernard Rossier, de Villarzel, Jacques-David Lecoultre, du Chenit, Dr. Alfred Veit-Gysin, de Bâle.
- 29/VI/28. — Hans Hochuli, successeur de Hochuli-Brenneiser, pierres fines (H. H., de Reintnau et Cerlier), fabrication de pierres pour l'horlogerie, commerce de ces pierres et diamants, Cerlier.
- 27/VI/28. — Ch. Baszanger et Fouquet, Société anonyme, soc. act. cap. soc. fr. 2,040,000 au porteur continuation des affaires de la soc. n. coll. de même nom, diamants, pierres précieuses, etc. Cons. adm.: Léon Badel, de Cognny, Léon Gouy, Frédéric Leclerc, Camille Odier, de Genève, Lucien Grünwald, Georges Pernot, de nationalité française, Albert Compagnon, de Carouge. Siège: Croix d'Or 29, Genève.

Modifications:

- 20/VI/28. — La soc. n. coll. « Les fils de Jules-Auguste Vuilleumier », fabrication et vente d'horlogerie, Tramelan-dessus, est dissoute; la liquidation s'opère par Marc Vuilleumier, sous la raison Les fils de Jules-Auguste Vuilleumier en liquidation.
- 27/VI/28. — James Vautier et Cie, S. A., limes, Carouge. James Vautier a cessé de faire partie du Cons. adm. et y est remplacé par Fernand Vautier, de Genève.
- 27/VI/28. — La soc. n. coll. « Chs. Baszanger et Fouquet », commerce de pierres gemmes pour l'industrie, Genève, est dissoute; la liquidation s'opère par Léon Badel, de Cognny, sous la raison Ch. Baszanger et Fouquet en liquidation.

Radiations:

- 29/VI/28. — Hochuli-Brenneisen, fabrique de pierres pour l'horlogerie, Cerlier.
- 29/VI/28. — Baumgartner, Hartmann et Co. en liq., soc. n. coll., fabrication de pierres fines et semi précieuses pour buts techniques, Künsnacht, Lucerne.
- 27/VI/28. — Gonzeth et Vermot, soc. n. coll., fabrication de pierres pour l'horlogerie, Le Locle.
- 27/VI/28. — Hans Fuchs-Calame, fabrication d'horlogerie, La Chaux-de-Fonds.
- 27/VI/28. — Weill et Cie, (siège à Londres), soc. n. coll., fabrication, achat et vente d'horlogerie, succursale de La Chaux-de-Fonds.

Faillites.

Etat de collocation.

Failli: Brunner Jules, taillerie de pierres fines, Chêne-Bourg, Genève.
Délai d'action en opposition: 14 juillet 1928.

Concordats.

Rejet de concordat.

27/VI/28. — Meister Martin, négociant à Londres, inscrit au registre du commerce de Moutier.

Dessins et Modèles

Dépôts:

- No. 42578. 16 mai 1928, 19 h. — Ouvert. — 3 modèles. — Boîtes de montres. — Wilhelm Becker, Pforzheim (Allemagne). Mandataire: W. Koelliker, Bienne.
- No. 42593. 21 mai 1928, 20 h. — Ouvert. — 1 modèle. — Boîte de montre. — Jules Bonard, Genève (Suisse). Mandataires: Imer et de Wurstemberger ci-devant E. Imer-Schneider, Genève.

No. 42598. 23 mai 1928, 13 h. — Ouvert. — 1 dessin. — Cadran pour montre. — Société Anonyme Fabrique des Montres Clarté, La Chaux-de-Fonds (Suisse).

No. 42599. 23 mai 1928, 14 h. — Ouvert. — 2 modèles. — Aiguilles de montres. — «Universo» (S. A.) Société générale des fabriques d'aiguilles, La Chaux-de-Fonds (Suisse).

No. 42603. 21 mai 1928, 18 h. — Cacheté. — 1 dessin. — Cadran décoré. — Hayden W. Wheeler et Co. Inc., New-York, succursale de Neuchâtel, Neuchâtel (Suisse). Mandataire: W. Koelliker, Bienne.

No. 42613. 24 mai 1928, 20 h. — Ouvert. — 2 modèles. — Roues de mouvements d'horlogerie. — Aegler, Société Anonyme, Fabrique des montres Rolex et Gruen Guild A., Bienne (Suisse). Mandataire: W. Koelliker, Bienne.

No. 42625. 29 mai 1928, 17 1/2 h. — Ouvert. — 9 modèles. — Boîtes de montres. — Frey et Co., Frey-Uhrenaktiengesellschaft (Frey et Co., Montres Frey, Société Anonyme), (Frey et Co., Frey Watch Co., Limited), Bienne (Suisse). Mandataires: Boverd et Co., Berne.

No. 42629. 30 mai 1928, 18 1/4 h. — Ouvert. — 1 modèle. — Dispositif de raquette aux montres. — Theodor Koch, sen., Büren a. A. (Suisse). Mandataire: W. Koelliker, Bienne.

Prolongations:

No. 29047. 12 mars 1918, 17 h. — (IIIe période 1928-1933). — 3 modèles. — Mouvements de montres en toutes grandeurs. — Marc Favre et Co., Bienne (Suisse); enregistrement du 15 mai 1928.

No. 29250. 26 avril 1918, 19 h. — (IIIe période 1928-1933). — 1 modèle. — Montre-bracelet avec protège-glace. — Paul Dittisheim S. A., La Chaux-de-Fonds (Suisse); enregistrement du 9 mai 1928.

No. 34827. 26 avril 1923, 10 h. — (IIe période 1928-1933). — 1 modèle. — Calibre de montre de poche. — Fabriques Eterna Schild Frères et Co., Grenchen (Suisse); enregistrement du 9 mai 1928.

No. 34864. 1er mai 1923, 16 1/2 h. — (IIe période 1928-1933). — 1 modèle. — Montre maçonnerie. — Georges Schwab-Loillet, Genève (Suisse). Mandataire: A. Bugnion, Genève; enregistrement du 21 mai 1928.

No. 34936. 1er juin 1923, 8 h. — (IIe période 1928-1933). — 3 modèles. — Calibres de montres. — Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon S. A., Fontainemelon (Suisse); enregistrement du 21 mai 1928.

No. 35000. 21 juin 1923, 20 h. — (IIe période 1928-1933). — 1 modèle. — Calibre de montre. — A. Schild S. A., Granges (Soleure, Suisse). Mandataire: W. Koelliker, Bienne; enregistrement du 21 mai 1928.

No. 35005. 23 juin 1923, 8 h. — (IIe période 1928-1933). — 3 modèles. — Calibres de montres. — Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon S. A., Fontainemelon (Suisse); enregistrement du 21 mai 1928.

Radiations:

- No. 22468. 19 mai 1913. 1 dessin. — Etiquettes et emballages de montres.
- No. 22481. 24 mai 1913. — 1 modèle. — Calibre de montre.

Banque Nationale Suisse.

Situation au 30 Juin 1928.

Actif.	Changements depuis la dernière situation
Encaisse métallique:	
or 447.120.413,10	Fr.
argent 59.387.000,—	506.507.413,10 + 1.831.647,80
Portefeuille sur la Suisse 195.019.000,20	+ 20.448.300,—
Disponibilités or à l'étranger 180.996.514,54	+ 33.759.330,43
Avances sur nantissements 81.434.868,40	+ 14.326.359,52
Titres 6.491.046,20	+ 828.993,10
Correspondants 29.402.442,—	+ 13.178.194,98
Autres actifs 18.602.013,82	+ 3.396.031,82
	1.018.453.298,06
Passif.	
Fonds propres 33.440.858,48	—
Billets en circulation 860.232.260,—	+ 84.028.855,—
Autres engagements 94.622.628,90	+ 2.352.994,88
Autres passifs 30.157.550,68	+ 1.387.306,98
	1.018.453.298,06

A nos abonnés

Nous informons ceux d'entre nos lecteurs dont l'abonnement est échu depuis le 30 juin écoulé, que nous tirons, la semaine prochaine, remboursement sur eux du montant de l'abonnement du 2^{me} semestre 1928 et auquel ils voudront bien réserver bon accueil.

L'Administration du Journal.

COTES

6 Juillet 1928

Métaux précieux

Argent fin en grenailles fr. 121.— le kilo.
Or fin, pour monteurs de boîtes > 3525.— >
> laminé, pour doreurs > 3600.— >
Platine > 17.50 le gr

Pour platine fourni par les clients, majoration actuelle de fr. 3.50.

Boîtes or et bijouterie, Cote N° 4 en vigueur dès le 15 février 1928.

	Comptant	A terme	
London	2 juillet	3 juillet	2 juillet 3 juillet
(Ces prix s'entendent par tonne anglaise de 1016 kg. en L. stg.).			
Antimoine spéc.	59.10-60	59.10-60	— —
Cuivre	63.4/4 1/2	63.0/7 1/2	63.4/4 1/2 63.3/1 1/2
> best selected	66-67.5/	66-67.5/	— —
> électrolytique	68.10/-69	68.10-69	— —
Etain	211.17/6	205.17/6	208.10/ 203.12/6
Plomb anglais	22	22	— —
> étranger	20.11/3	20.8/9	20.17/6 20.15/
Zinc	25.7/6	25.6/3	25.6/3 25.3/9

Paris 29 juin 30 juin 2 juillet 3 juillet
(Ces prix s'entendent en francs français par kg. 1000/1000)

Nitrate d'argent	381	381	375	375
Argent	560	550	550	550
Or	17.400	17.400	17.400	17.400
Platine	72.000	72.000	72.000	72.000
> iridié 25 %	141.500	141.500	141.500	141.000
Iridium	340.000	340.000	340.000	340.000

(en francs français par gramme).

Chlorure de platine	30,20	30,20	30,20	30,20
Platinite	35,30	35,30	35,30	35,30
Chlorure d'or	9,20	9,20	9,20	9,20

London 29 juin 30 juin 2 juillet 3 juillet
(Ces prix s'entendent par once troy (31 gr. 103) 1000/1000).

Or (shill.)	84/10 1/2	84/10 1/2	84/10	84/10 3/4
Palladium (Lstg.)	10.15/	10.15/	10.15/	10.15/
Platine (shill.)	340/	340/	340/	340/

(par once standard 925/1000 en pence).

Argent en barres	27 3/8	27 7/16	27 3/8	27 7/16
------------------	--------	---------	--------	---------

New-York 29 juin 30 juin 2 juillet 3 juillet
(Ces prix s'entendent en cents par once de 31 gr. 103).

Argent en barres	59 3/4	59 5/8	59 5/8	59 5/8
------------------	--------	--------	--------	--------

Cours de diamant brut.

(Prix de Bourse au comptant pour le gros).

Diamant boart fr. 10.30 à 10.50
Qualités supérieures fr. 0.30 à 1.— par carat en plus
Eclats de diamants fr. 9.— à 9.40

Cours communiqués par Lucien Baszanger, Genève.

Change sur Paris fr. 20.30

Escompte et change

Suisse: Taux d'escompte 3 1/2
> » avance s/nantissement 4 1/2

	Parité	Escompte	Demande	Offre
	en francs suisses %			
France	100 Frs	20.305 3 1/2	20,30	20,455
Gr. Bretagne	1 Liv. st.	25.22 4 1/2	25,26	25,30
U. S. A.	1 Dollar	5.18 4 1/2	5,17	5,195
Canada	1 Dollar	5.18	5,16 1/4	5,195
Belgique	100 Belga	72.05 4 1/2	72,30	72,60
Italie	100 Lires	27.27 5 1/2	27,15	27,35
Espagne	100 Pesetas	100.—	85,45	85,85
Portugal	100 Escudos	560.—	22,50	24,50
Hollande	100 Florins	208.32 4 1/2	208,90	209,30
Allemagne	100 Reichsmk	123.45	123,75	124,—
Autriche	100 Schilling	72.93	72,90	73,20
Hongrie	100 Pengös	90.64	90,35	90,55
Tchécoslov.	100 Cour.	15.33	15,35	15,38
Russie	100 Roubles	266.67	10	—
Suède	100 Cr. sk.	138.89	138,90	139,40
Norvège	100 Cr. sk.	138.89 5 1/2	138,80	138,95
Danemark	100 Cr. sk.	138.89	138,85	139,—
Bulgarie	100 Leva	100.—	3,70	3,80
Roumanie	100 Lei	100.—	3,15	3,20
Yougoslavie	100 Dinars	100.—	9,12	9,14
Grèce	100 Drachm.	100.—	6,75	7,—
Pologne	100 Zloty	58.13	58,—	58,50
Turquie	1 Liv. turq.	22.78	2,55	2,75
Finlande	100 Mk finl.	100.—	13,—	13,15
Argentine	100 Pesos	220.—	220,—	222,—
Bésil	100 Milreis	165.—	61,50	62,50
Indes	100 Roupies	168.—	187,—	190,—
Japon	100 Yens	258.—	240,—	244,—

Imprimeurs: Haefeli & Co., La Chaux-de-Fonds.

ZEPHIR S. A.

FABRIQUE DE PIGNONS ET PIVOTAGES
 GRANDES MOYENNES PIGNONS DE FINISSAGE
 CHAUSSÉES LANTERNÉES ET D'ÉCHAPPEMENTS
 QUALITÉ SOIGNÉE ET COURANTE 3030

PIGNONS POUR COMPTEURS TOUT GENRE, PENDULÉRIE ET APPAREILS DIVERS
 TAILLAGE DE ROCHETS, RENVOIS, ROUES POUR L'HORLOGERIE ET COMPTEURS
 JAQUET-DROZ 10 LA CHAUX-DE-FONDS TÉLÉPHONE 2.35

FABRIQUE DE CADRANS MÉTAL ET ARGENT
 en tous genres

JULES DUCOMMUN

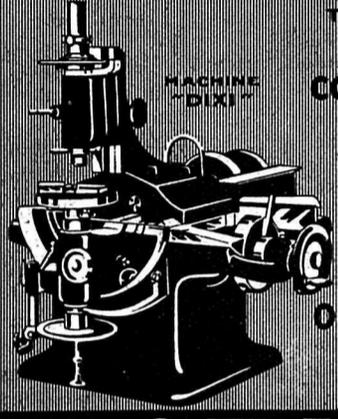
Tél. 15.30 LA CHAUX-DE-FONDS Rue de la Paix 133

Licence des brevets suisse, américain, allemand, pour :
Cadrans heures relief, évidés pour radium ou émail.
 Travail soigné. Livraison rapide. 877

— Prix avantageux —

BUREAU TECHNIQUE

TÉLÉPHONE 15.37

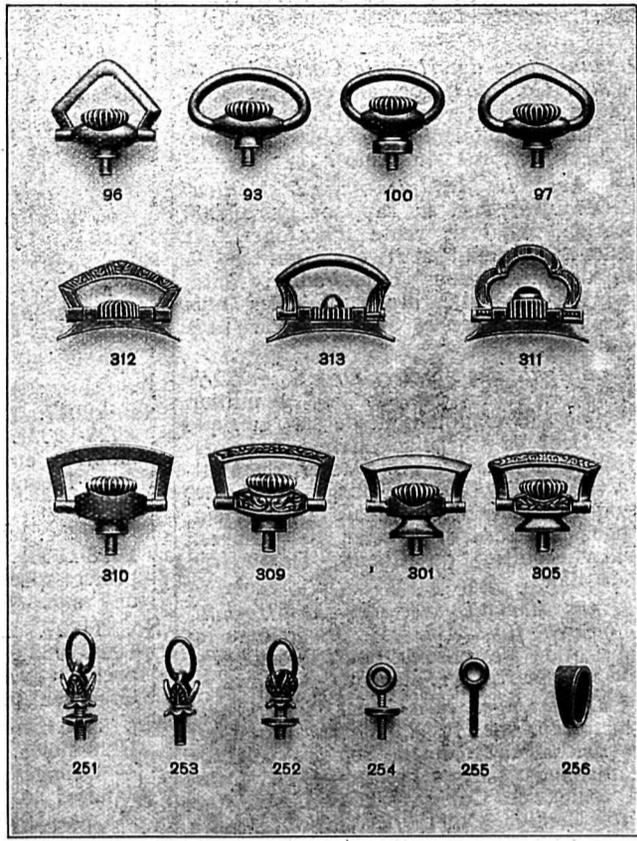


MACHINE DIXI

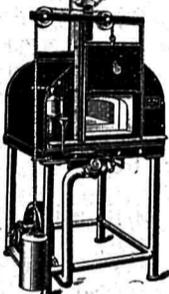
CONSTRUCTION DE CALIBRES
OUTILLAGES
MODÈLES

EXPERTISES
SURVEILLANCE
ORGANISATION

JULES TRAUGOTT
 LA CHAUX-DE-FONDS, LÉOP. ROBERT, 32



USINES DES REÇUES S. A.
 LA CHAUX-DE-FONDS



Fours à tremper, recuire, émailler (fours à creusets)
Chauffage à l'huile lourde

Durée de chauffe très courte. - Conduite du feu extrêmement simple. - Combustion complète, sans fumée ni odeur. - Consommation en huile minime et le plus économique.
 Références de premier ordre.

Autres spécialités :
 Fours à pétrole de même genre. (Pièces de rechange.) Brûleurs spéciaux pour chaudières à vapeur et chauffages centraux.

ED. STRAUB, Fabrique de Fours industriels, **Sulgen** (Thurgovie)
 Téléphone 3. 380

Fabrique „ALPA” livre le ressort de qualité



FERNAND ETIENNE
BIENNE



Maison fondée en 1888

Rue de l'Avenir 53 73 Téléphone 11.89

Fabrique de secrets à vis et américains, en tous genres

F. BERGEON & C^{IE}

16, rue Daniel JeanRichard LA CHAUX-DE-FONDS Rue Daniel JeanRichard, 16
 Téléphone 3.34. — Compte de chèque postal IV B 728

SPÉCIALITÉ: Secrets talons détachés
 Le rêve des acheveurs. — Essayer, c'est continuer.
 Travail prompt et soigné. 989

SOCIÉTÉ DE
BANQUE SUISSE
 LA CHAUX-DE-FONDS

Capital-action et réserves: Frs. 182.000.000.—

Nous émettons actuellement au pair
des Obligations
4 3/4 0/0
de notre Banque.

Nominatives ou au porteur, fermes pour 3, 4 ou 5 ans,
 contre versement en espèces ou en échange
 d'Obligations remboursables de notre Etablissement. 3340

Annuaire du Commerce suisse

Chapalay & Mottier S. A.
 GENÈVE
 Concessionnaire : **PUBLICITAS**

L'Edition 1928
vient de paraître

Cette publication, entièrement refondue et révisée, est actuellement la plus complète.

Elle comprend :

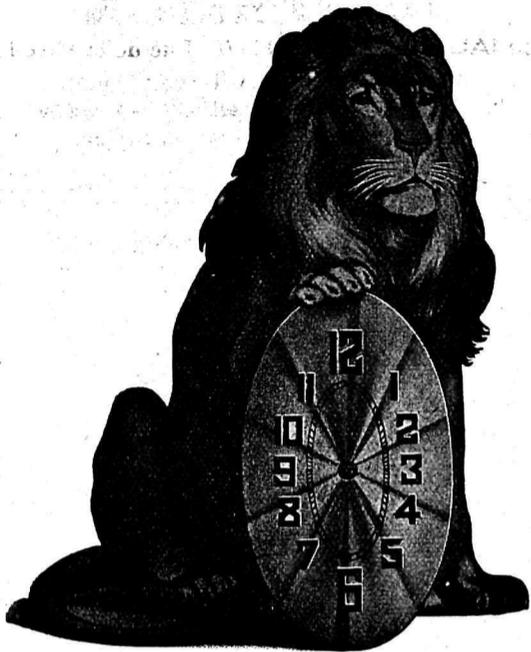
- Adresses professionnelles de toute la Suisse; classées par cantons, villes et professions;
- Liste des abonnés au téléphone et des titulaires de comptes de chèques postaux de toute la Suisse;
- Indication de l'inscription au Registre du Commerce;
- Economie nationale suisse en chiffres;
- Renseignements d'ordre juridique;
- Nomenclature des branches en français, allemand et italien;
- Table des professions dans les trois langues, etc., etc.

Commerçants! Hommes d'affaires!
Industriels! Banquiers!

N'hésitez pas à commander cet ouvrage qui sera pour vous un précieux instrument de travail en même temps qu'un collaborateur très documenté.

Prix: Fr. 30.—

En vente à **PUBLICITAS**, Genève et succursales, et dans les principales librairies de Suisse.



CADRANS MÉTALLIQUES

*A qualité égale, qui livre le plus avantageusement?
Qui a toujours le plus grand choix dans toutes
les nouveautés du jour?*

C'est...

La Fabrique de Cadrans métalliques S.A.
BIENNE, Rue de l'Hôpital 20

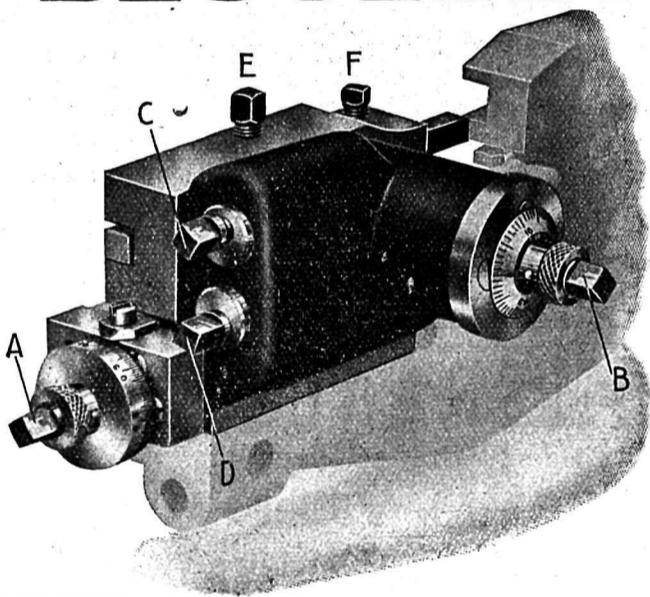
1078

GENÈVE
3 TERREAUX
DU TEMPLE

ACIER POLDI

GENÈVE
3 TERREAUX
DU TEMPLE

DECOLLETEUSES BECHLER



Tous les porte-outils de nos machines sont pourvus du
réglage micrométrique à double contrôle.

Dans ce dispositif breveté, la précision de la lecture n'est pas influencée, comme dans d'autres systèmes, par la pression nécessaire pour déplacer le chariot, ou par le jeu de la vis micrométrique dans son pas ou entre ses butées. C'est donc **le seul dispositif** qui permette de régler à coup sûr et sans tâtonnement le dernier demi ou le dernier quart de centième de millimètre.

Demandez une démonstration.

ANDRÉ BECHLER, FABRIQUE
MOUTIER DE MACHINES

Transports internationaux HENRI GRANDJEAN

La Chaux-de-Fonds (Suisse)

Agent de la Compagnie générale transatlantique et de la
Canadian Pacific Express

Service spécial rapide pour l'horlogerie

Délai de transport: 11 à 12 jours depuis la Suisse à New-York
via Le Havre.

Conditions très avantageuses.

136

Agence principale de l'Helvetia Transports St-Gall.

SERTISSAGES

Assortiments ancre. Pivotages

EDGAR NICOLET

Montbrillant 3 LA CHAUX-DE-FONDS Téléphone 24.67

Ma spécialité est de livrer avec mes sertis-
sages l'assortiment pivoté.

Atelier moderne bien organisé.

Travail consciencieux.

Prix avantageux.

Livraison rapide.

1054



Louis Lang S. A., Porrentruy

Quelques modèles des genres que nous exécutons en
argent, métal et plaqué or laminé

Toutes grandeurs 851

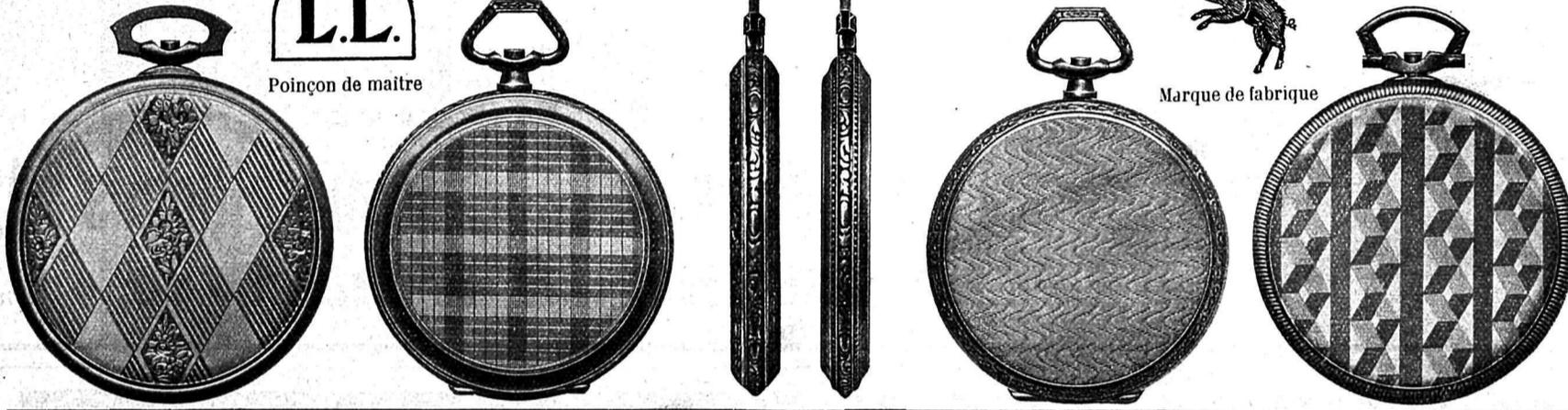


Poinçon de maître

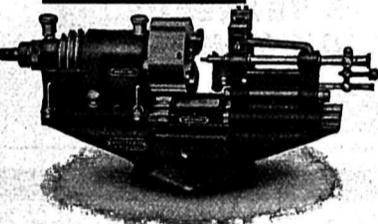




Marque de fabrique



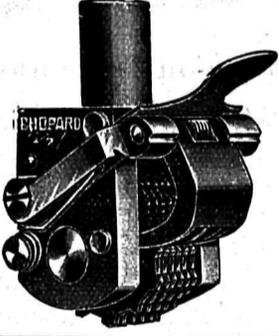
N'EXIGEZ



que les **Machines HAUSER**
SPÉCIALITÉS :
Machines de sertissages modernes
MACHINES D'ÉBAUCHES
HENRI HAUSER S. A.
Fabrique de machines de précision
BIENNE Tél. 53
DEMANDEZ NOS NOUVEAUTÉS !
Evitez les imitations. 3799

Machine à sertir, 13 H. Mod. déposé.

Les machines à numéroter CHOPARD
pour Boîtes et Mouvements, pièces détachées d'automobiles et
mécaniques sont **reconnues les meilleures.**
— Fonctionnent sur tous les Continents —
Machines à NUMÉROTÉ pour PANTOGRAPHES
Balanciers Col de Cygnes, vis de 25 à 35 m/m. 48



Établissement F. CHOPARD, Nyon Tél. 3.62
GRAVURE SUR MÉTAUX. POINÇONS. CLICHÉS

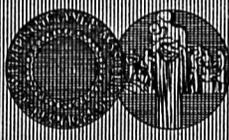
Fritz Lüthy-Räz & Co

THOUNE (Suisse)

Fabrique de **PIERRES FINES** pour l'horlogerie
Maison de confiance et de premier ordre.. Fondée en 1906

Glaces, Balanciers, Gouttes
Contrepivots
soigné et bon courant

Sciages levés pour
assortiments et chevilles
pour ellipses



Bouchons - chatons rectifiés garanti-ronds
Empierrage des mouvements avec ou sans chatons, garan-
tissant l'interchangeabilité absolue n'ayant pas encore été
obtenue jusqu'à ce jour.



**FABRIQUE DE RESSORTS
PAUL DUBOIS
CORGÉMONT**

MAISON RENOMMÉE POUR SA
FABRICATION RÉGULIÈRE

S. H. POMERANCE CO. INC.

8 - 10 Bridge Street
- NEW-YORK -
Courtiers en Douane 1025

Rapides. Avantageux. Discrets.

Pivotages. Echappements

Département depuis 5 ¼ à 8 ¼ lignes.
Installation pour la grande série de 9 ¼, 10 ½ lig. et au-dessus.
Spécialité de pivotages pour compteurs de sports.
Fournitures de l'assortiment et balanciers.

Demandez les prix à **Fabrique de Pivotages**
GUSTAVE SANDOZ, St-Martin (Val-de-Ruz)

USINES DES REÇUES S. A.

GRENIER 18 LA CHAUX-DE-FONDS TÉLÉPHONE 180

- CHROME -

Couronnes pour boîtes chromées
— Demandez échantillons — 1077

RESSORTS RÉGULATEURS DE RAQUETTES

TOUS GENRES

FABRIQUE DU VIEUX-MOUTIER S. A.

LE LIEU (VALLÉE DE JOUX) 1052

Fabrique de pivotages **JULES-AIMÉ MONNIER**

DOMBRESSON (Neuchâtel) 252

livre pivotages ancre soignés depuis 5^m et au-dessus.

Installation moderne, outillage de précision, permettant la livraison
en grandes séries, dans toutes les qualités et grandeurs.

Conditions avantageuses. Téléphone No. 11. Travail garanti

Installations de dépoussiérage
pour 3244
Lapidaires, Tours à polir, etc.
Innombrables références, 35 ans d'expériences
Ventilation S. A., Stäfa (Zurich)



Vve Henri Butzer FABRIQUE D'ÉTAMPES
MAISON FONDÉE EN 1899
La Chaux-de-Fonds (Suisse) pour tous genres d'industries
Téléphone 9.57 SPÉCIALITÉ :
* **Étampes de boîtes** *
argent, métal, or, bijouterie. 144

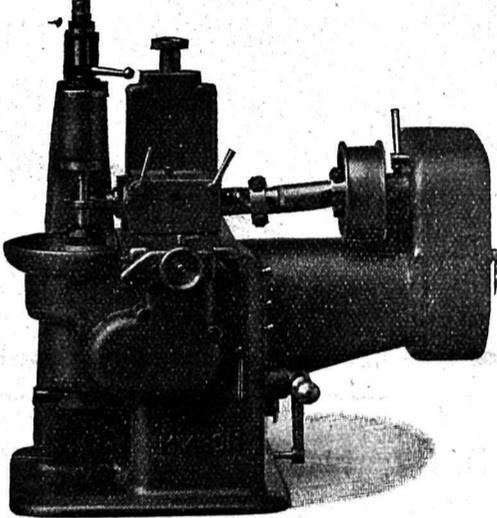
Tissu métallique "SOUPLEX" Or - Platine Argent - Plaqué
Breveté et déposé



se livre avec ou sans la boîte 3169

CHARLES GAY à Genève, rue des Glacis de Rive, 12
Successeurs de GAY FRÈRES à Paris, rue Christine, 2, V^o.

MIKRON S. A.



Fabrique de Machines
BIENNE
Téléphone 8.18
Machines modernes
pour la fabrication de l'ébauche. 3242
Tours et traieuses d'outilleurs.

Dorage de mouvements

DORAGE DE ROUES
TOUTES QUALITÉS - TOUS PRIX
ADOUCCISSAGE CIRCULAIRE
GEORGES HUGUENIN
BIENNE
1, QUAI DU BAS TÉL. 7.96

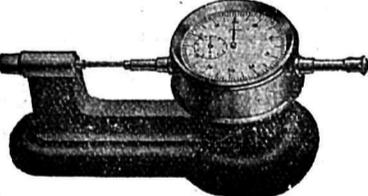
PIERRES FINES POUR L'HORLOGERIE
Glaces rubis - Gouttes - Balancier bombé
Grande-moyenne
qualité soignée et bon courant, sont livrées promptement et avantageusement par l'atelier
E. THOMET,
1046 rue du Milieu 14 b, BIENNE.

3637

Qualité. — Célérité.

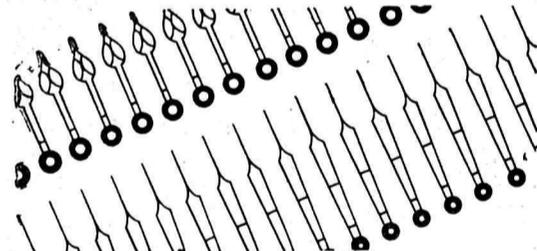
Sandoz Fils & Co
La Chaux-de-Fonds et Bienne

Micromètres BADOLLET Outils de mesurages de précision.



Tous les modèles en stock.

Demandez nos catalogues spéciaux et devis. 3343



Aiguilles lumineuses flexibles et résistantes

Fixation de la matière lumineuse par un procédé qui la rend si adhérente qu'on peut courber l'aiguille sans qu'elle rompe ou s'écaïle.

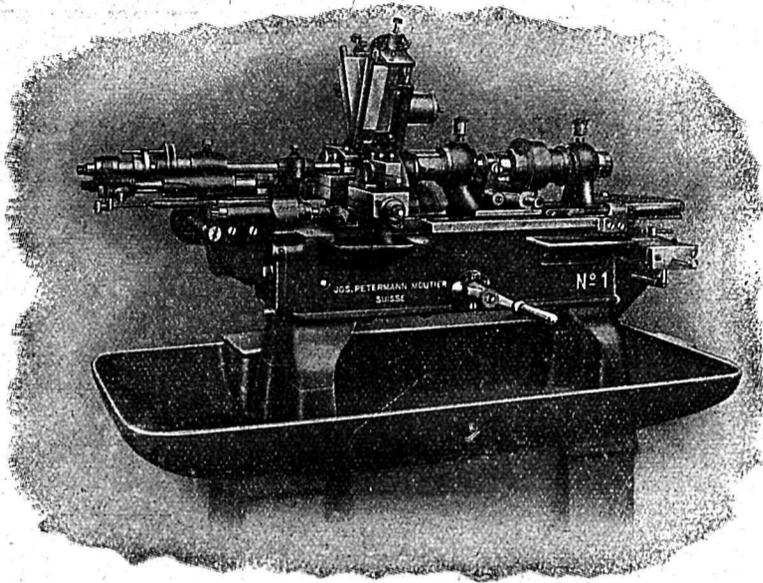
Les cadrans et aiguilles garnis par notre procédé sont appréciés par les plus grandes fabriques d'horlogerie. Notre spécialisation dans ce travail vous garantit la meilleure qualité et les prix les plus modérés.

Prix modérés, pose rapide et impeccable. - Livraison dans les 24 heures. Demandez le tarif- Représentation pour la Suisse des matières lumineuses MERZ & BENDELI - Bümpliz -



L. MONNIER & Co
LA CHAUX-DE-FONDS
TÉL. 14.38

Fabrique d'Etuis en tous genres
MARMOTTES DE VOYAGE
CHEVALETS ET PLATEAUX - CARTONNAGES
soignés et ordinaires.
GEORGES STEHLÉ
rue Numa Droz, 93 LA CHAUX-DE-FONDS Téléphone 13.66
PORTEFEUILLES POUR CADRANS 230



Ateliers de Constructions Mécaniques
JOSEPH PETERMANN
MOUTIER

Nous construisons actuellement les machines les plus perfectionnées pour le décolletage de pièces d'horlogerie pivotées et avec piqûres.

*La plus haute précision
obtenue jusqu'à ce jour!*

3246

POUR NOS EXPORTATEURS D'HORLOGERIE
Correspondances des Paquebots - Poste

Juillet 1928

COLIS POSTAUX

Juillet 1928

PAYS	Date des départs	Dernier jour de consignation à					Durée du transport du bureau d'échange au port de débarquement
		Chaux-de-Fonds	Genève	Locle	Bienne	Soleure	
Grèce ^{*)} , Turquie	chaque lundi de Chiasso ^{*)} Les colis postaux à destination des provinces Macédoine et Thessalie sont expédiés de Chiasso tous les jours ouvrables par la voie de terre.	samedi 17.00	samedi 17.00	samedi 17.00	samedi 17.00	samedi 17.00	Salonique = 3 1/2 jours Volo = 4 jours Le Pirée = 5 jours Constantinople = 6 jours
Aden, Inde britannique	chaque mardi de Genève	lundi 18.45	lundi 18.45	lundi 18.45	lundi 18.45	lundi 18.45	Aden = 12 jours Bombay = 17 jours
Ceylan, Etablissement du Détroit, Hongkong et Chine	juillet 3, 17, 31 } paquebots août 14, 28 } anglais juillet 10, 24 } paquebots août 7, 21 } français de Genève	lundi 18.45	lundi 18.45	lundi 18.45	lundi 18.45	lundi 18.45	Colombo = 18-20 jours Singapore = 25-26 jours Hongkong = 31-36 jours Shanghai = 35-39 jours
Japon	juillet 4, 18 } paquebots août 1 ^{er} , 15, 29 } japonais juillet 10, 24 } paquebots août 7, 21 } français de Genève	veille 18.45	veille 18.45	veille 18.45	veille 18.45	veille 18.45	Kobé = 40-45 jours Yokohama = 45-46 jours
Indes orientales néerlandaises	juillet 3 ^{**} , 11 [*] , 17 ^{**} , 25 [*] , 31 ^{**} août 8 [*] , 14 ^{**} , 22 [*] , 28 ^{**} ^{**}) de Genève ^{*)} de Chiasso	^{*)} veille 13.00 ^{**}) veille 18.45	veille 12.00 veille 18.45	veille 12.00 veille 18.45	veille 18.45 veille 18.45	veille 18.45 veille 18.45	Belawan Deli = 23-25 jours Batavia = 26-28 jours
Palestine, Syrie	chaque mardi de Chiasso	veille 13.00	veille 12.00	veille 12.00	veille 18.45	veille 18.45	Jaffa = 16-19 jours Haifa = 17-18 jours Beyrouth = 17-18 jours
Egypte	chaque jeudi de Chiasso	veille 13.00	veille 12.00	veille 12.00	veille 18.45	veille 18.45	Alexandrie = 5 jours
Etats-Unis d'Amérique	juillet 2, 9, 16, 23, 25, 30. août 1 ^{er} , 6. de Bâle 17	veille 17.00	veille 15.00	veille 16.00	veille 18.45	veille 18.45	New-York = 12-16 jours
Argentine, Chili †	juillet 2, 10, 24. août 7. de Chiasso	veille 13.00	veille 12.00	veille 12.00	veille 18.45	veille 18.45	Buenos-Aires = 17-24 jours De Buenos-Aires à Santiago 2 fois par semaine en 2 jours.
Australie	juillet 3 ^{**} , 16 ^{**} , 25 [*] , 31 ^{**} août 13 ^{**} , 22 [*] , 28 ^{**} ^{*)} de Chiasso. ^{**}) de Genève.	^{*)} veille 13.00 ^{**}) veille 18.45 ¹⁾	veille 12.00 veille 18.45 ¹⁾	veille 12.00 veille 18.45 ¹⁾	veille 18.45 veille 18.45 ¹⁾	veille 18.45 veille 18.45 ¹⁾	Fremantle = 28-29 jours Adelaïde = 32-33 jours Melbourne = 34-35 jours Sydney = 37-38 jours Brisbane = 41-42 jours

1) Si le départ de Genève a lieu le lundi, les colis doivent être consignés au plus tard le samedi à 17 heures.

†) Cette voie est temporairement suspendue pour l'expédition de colis postaux à destination du Chili.

POUR NOS EXPORTATEURS D'HORLOGERIE
Correspondances des Paquebots - Poste

SERVICE DES LETTRES.

valables du 4 Juillet au 3 Août 1928

PAYS	Date des départs	Dernière heure pour la remise dans la boîte aux lettres à					Durée probable du trajet		
		La Chaux-de-Fonds	Genève Poste pr.	Locle	Bienne Transit	Soleure			
EUROPE	1. Crête (via Athènes) par le train Orient-Express jusqu'à Athènes	Chaque jour	Semaine 20.15 Dimanche 20.15	4.—	19.30	21.05	20.— 18.45	Athènes = 5 jours Départ d'Athènes par prochaine occasion	
	2. Malte voie de Syracuse	Départ de Chiasso tous les jours, sauf le jeudi.	Semaine 11.10 Dimanche 11.10	10.30 5.30	10.—	13.15	12.30 18.45	Syracuse à Malte = 11 à 12 heures	
ASIE	3. Chine (Hong-Kong, Macao), Klauts- chou, Mandchourie, Philippines via Transsibérien Lettres, cartes, papiers d'affaires via Berlin-Varsovie-Moscou. Imprimés, échantillons (même acheminement)	Juillet 4, 6, 7*, 11, 13, 14*, 18, 20, 21*, 25, 27, 28*, 31. Août 3, 4*.	via Bâle 17.30 *) via Bâle 20.15	13.30	15.30	19.—	16.—	Canton = environ 24 jours Hongkong = environ 22 jours Shanghai = environ 18 jours De Hongkong à Manille 3-4 fois par semaine en 2-3 jours Canton = environ 28 jours Shanghai = environ 24 jours Hongkong = environ 27 jours De Hongkong à Manille 3-4 fois par semaine en 2-3 jours	
	4. Penang, Malacca, Siam	Juillet 6, 13, 20, 27. Août 3.	via Genève 8.35	le lendem. 11.45	8.05	9.05	5.30	Penang = 20 jours	
	5. Ceylan	Juillet 6*, 7**, 12**, 20*, 21**, 27**. Août 3*.	*) via Genève 8.35 **) via Chiasso 18.25	11.45 17.30	8.05 18.—	9.05 20.30	5.30 20.—	Colombo = 16 à 18 jours	
	6. Chypre	Juillet 5, 6, 7, 12, 13, 19, 20, 21, 26, 27. Août 3.	via Chiasso 20.15	0.45	19.30	21.05	20.—	Larnaca = 4 à 5 jours	
	7. Inde Britannique (sauf Ceylan), Aden, Chandernagor, Goa, Pondicherry, Afghanistan et Belouchistan, Meso- potamie (Irak)	Juillet 6, 13, 20, 27. Août 3.	via Genève 8.35 (via Marseille)	le lendem. 11.45	8.05	9.05	5.30	Aden = 10 jours Bombay = 15 jours	
	8. Indes Néerlandaises	Juillet 5*, 6**, 12, 19*, 20**, 26. Août 2*, 3**.	via Chiasso sem. 18.25 dim. 18.25 *) via Genève 12.30 **) via Genève 8.35	17.30 17.— 18.30 11.45	18.— 11.55 8.05	20.30 12.30 9.05	20.— 18.45 9.30	Sabang = 21 jours Batavia = 26 jours Padang = 25 à 27 jours	
	9. Singapore, Bornéo, Cochinchine, An- nam, Tonkin	Juillet 6*, 7**, 12**, 13*, 20*, 21**, 26**, 27*. Août 3*, 4**.	*) via Genève 8.35 **) via Chiasso 18.25	11.45 17.30	8.05 18.—	9.05 20.30	5.30 20.—	Singapore = 22 jours de Singapore à Saïgon par la prochaine occasion	
	10. Japon, Formose, Corée a) Lettres, cartes postales, papiers d'affaires et envois express via Berlin-Varsovie-Moscou-Fusan b) Imprimés et échantillons via Berlin-Varsovie-Moscou-Fusan	Juillet 4, 6, 7*, 11, 13, 14*, 18, 20, 21, 25, 27, 28*, 31. Août 3, 4*.	via Bâle 17.30 *) via Bâle 20.15	13.30	15.30	19.—	16.—	Shimonoseki = 16 jours Shimoniki = 19 à 23 jours	
	AFRIQUE	11. Egypte	Juillet 5*, 6*, 7*, 9, 12*, 13, 13*, 16, 19*, 20, 20*, 21*, 23, 26*, 27, 27*, 30. Août 3*.	via Genève 8.35 *) via Chiasso { s. 18.25 d. 18.25	{ 18.30 11.45 17.30	8.05 18.—	9.05 20.30	5.30 9.30 9.30-20. 18.45	Port-Saïd = 5 jours Alexandrie = 4 jours
		12. Colonie du Cap, Natal, Orange, Rho- desia, Transvaal, Basoutoland, Be- chouanaland, Lourenço-Marquès, Mozambique	Juillet 4, 11, 18, 25. Août 1.	via Bâle 20.15 via Le Havre- Southampton) 20.15	0.45	19.30	21.05	20.—	Capetown = 18 jours de Capetown: à Durban 69 heures à Bloemfontein 28 » à Johannesburg 38 » à Pretoria 39 » à Lourenço-Marquez 4 jours
13. Zanzibar, Afrique orient. brit.		Juillet 4, 6*, 13*, 18, 20*. Août 1, 3*.	via Genève 8.35 *) via Genève 12.30	11.45 18.30	8.05 11.55	12.30 9.05	5.30	Zanzibar = 19 à 22 jours	
AMÉRIQUE	14. Etats-Unis	Juillet 5, 9, 10, 11, 12, 13, 17, 19, 23, 24**, 26, 27*, 30, 31**. Août 3.	20.15 *) 14.45 **) 12.15	0.45 *18.30 **12.30	—	21.45	12.30 16.— 20.—	New-York = 8 à 9 jours	
	15. Canada (via New-York)	comme ci-dessus	—	—	—	—	—	—	
	16. Mexique, Costa-Rica, Cuba, Curaçao, Equateur, Guatémala, Haïti, Hon- duras, Jamaïque, Nicaragua, Pana- ma, Pérou, Porto-Rico, Salvador, St-Domingue	Via New-York	—	—	—	—	—	de New-York: à Mexico 5 jours à Kingston 5 à 6 jours à St-Domingue 7 à 9 » à Panama 7 à 10 » à San-José 8 à 10 » à Lima 15 à 16 »	
	17. Venezuela	via New-York.	—	—	—	—	—	Buenos-Ayres = 20 jours Rio de Janeiro = 16 jours de Buenos-Ayres à La Paz environ 3 jours de Buenos-Ayres à Santiago et Valparaiso environ 2 jours	
	18. Argentine, Bolivie, Brésil*), Chili, Paraguay, Uruguay) excepté Para, Pernambouc et Bahia	Juillet 6, 10**, 11*, 12, 14*, 17**, 19, 24*, 25*, 26, 27, 31. Août 1, 4*, 6.	via Bâle 14.25 *) via Genève 8.35 **) via Chiasso 20.15	19.30 18.30 10.30 17.30	13.40 11.55 19.30	16.45 12.30 13.15	20.— 9.30 12.30	—	
	19. Australie méridionale, occidentale, Nouvelles Galles du Sud, Queens- land, Tasmanie, Nouvelle Calédo- nie, Nouvelle-Zélande, Victoria	Juillet 6, 18*, 26**, 27**. Août 3.	via Genève 8.35 *) via Chiasso 12.30 **) via Chiasso 18.20	11.45 17.30	8.05 19.30	9.05 20.30	5 ³⁰ -9 ³⁰ 20.—	Fremantle = 27 jours Adelaïde = 29 jours Melbourne = 30 jours Sydney = 31 jours Brisbane = 33 jours	
20. Hawaï (Iles Sandwich)	Via New-York.	—	—	—	—	—	Honolulu = 22 jours		

Observations: L'heure indiquée comme dernière limite concerne les lettres « ordinaires » seulement, les « lettres recommandées » doivent par contre, en règle générale, être remises au guichet — au minimum — 20 minutes avant les heures prévues ci-dessus.

La désignation du port d'embarquement (via Naples, via Lisbonne, par exemple) est facultative, le bureau de poste acheminant — toujours — par la voie la plus rapide.
Il n'est accepté aucune responsabilité quant à l'horaire ci-dessus.

DIVERS

DIAMANTS INDUSTRIELS
tous genres
BOART - CARBONE
Pointes - Burins fins
S. H. KAHL
GENÈVE
12, Bould du Théâtre, 12
Tél. St. 90-21
Téleg. :
« Carbonsmit-Genève »
Agent de la maison
J. K. Smit & Zonen,
Amsterdam 949

Benoit Frères
rue du Parc 128 Téléph. 17.35
Chaux-de-Fonds
livrent mouvements ancre
10,7mm (4 3/4 lig.), 11,2mm (5 mm),
11,8mm (5 1/4 lig.), 12,4mm (5 1/2 lig.),
14,6mm (6 1/2 lig.), 15,2mm (6 3/4 lig.)
de forme et 19,7mm (8 3/4 lig.),
ronds, qualité garantie.
Demandez prix et échan-
tillons. 991

Fabrique sérieuse
spécialisée sur mouvements
ancres 11,8 - 12,4 - 15,2 mm.
(5 1/4 - 6 1/4 - 6 3/4 lig.) rect., 19,7
mm. (8 3/4 lig.) A. S. et Felsa.
Demande preneur régulier,
prix intéressant.
Calottes or en tout genre.
Demandez catalogue. 240
M. Mühlematter & Grimm
Numa Droz 145
La Chaux-de-Fonds

Pour vos
Réparations
de montres de tous gen-
res et vos
Révisions
de stock, adressez-vous
MONTRES ARCADOR
Genève.
4, Rue Petitot,
89 Tél. St. 47.20.

DIVERS

Je cherche

à adjoindre à mon com-
merce d'horlogerie, repré-
sentation de produits
horlogers, industriels ou
autres. 1071
Meilleures références.
Offres s. chiff. P 10378 Le à
Publicitas Chaux-de-Fonds.

Diamantine
Rubisine
Saphirine
qualité reconnue la meilleure
G. SCHNEIDER
Hauts-Geneveys 734

VERRES INCASSABLES
toutes formes
Demandez échantillons et prix
INCA S. A.
La Chaux-de-Fonds
Paix 87 4848 Tél. 11.06

Mouvements
cyindre 992
11,8mm (5 1/4 lig.), 12,4mm (5 1/2 lig.)
14,6mm (6 1/2 lig.), 15,2mm (6 3/4 lig.)
19,7mm (8 3/4 lig.), 20,3mm (9 mm)
sont livrés avantageuse-
ment en qualité garantie.
G. FROIDEVAUX
D.-P. Bourquin 19 — Tél. 26.02
La Chaux-de-Fonds

Avis aux Horlogers
Suisse romand se charge
de la vente en France
de tous articles d'horloge-
rie, etc.
Faire offres à **H. CAVIN,**
Montagne de St. Baldoph,
Chambéry, France. 1079

Offres et Demandes
d'emplois

Employé (e)
sténo-dactylo

au courant de l'horlogerie
et des expéditions, si pos-
sible avec quelques no-
tions d'allemand et d'an-
glais, serait engagé (e)
par maison d'horlogerie.
Adresser offres : 1053
R. Schmid & Co.
Rôtisserie, 6, Genève.

Bon
horloger complet
ayant rempli place de chef
d'ébauches, chef des aciers,
aide-technicien, visitage, con-
trôle des fournitures,
cherche place stable
de suite ou à convenir.
Offres à M. LeCoultré, Léopold
Robert 58, Chaux-de-Fonds. 1082

Achat et Vente

Mouvements ancre
10,7, 11,8, 14,6, 15,2, 17,4 et
19,7mm (4 3/4, 5 1/4, 5 1/2, 6 3/4,
7 3/4 et 8 3/4 lig.) sont fournis
à prix avantageux par 1073
Hefco S. A., La Chaux-de-Fonds

Mouvements
19,7mm (8 3/4 lig.), ancre, 15 rubis
Quel fabricant pourrait four-
nir 10 à 15 grosses de mouve-
ments 8 3/4 lig., ancre, en juil-
let et août, qualité courante,
balanciers nickel.
Faire offres avec prix sous
chiffre J. H. 7208 Gr. aux Annonces
Suisse S. A., Granges. 1081

Timbres Caoutchouc
en tous genres
C. LUTHY, rue Léopold
Robert 48 721

UN BEAU CLICHÉ DE MONTRE

DOIT ÊTRE FAIT PAR UN SPÉCIALISTE



L'ÉTABLISSEMENT D'ART ET
D'INDUSTRIES GRAPHIQUES
HAEFELI & CO
LA CHAUX-DE-FONDS

Téléphone 4.33 & 22.40

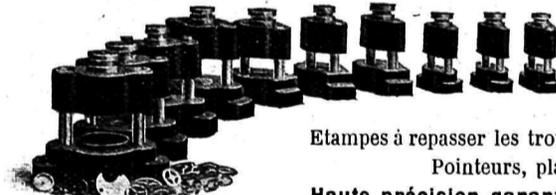
possède un outillage moderne, complet et
bien compris, desservi par un personnel
de spécialistes, photographes, graveurs
à l'acide, retoucheurs, monteurs, etc.,
choisis parmi les meilleurs ouvriers du
pays, c'est pourquoi

UN BEAU CLICHÉ DE MONTRE

SE FAIT PAR HAEFELI & CO.

ATELIER MÉCANIQUE DE PRÉCISION
A. HODEL, Tavannes (Suisse)

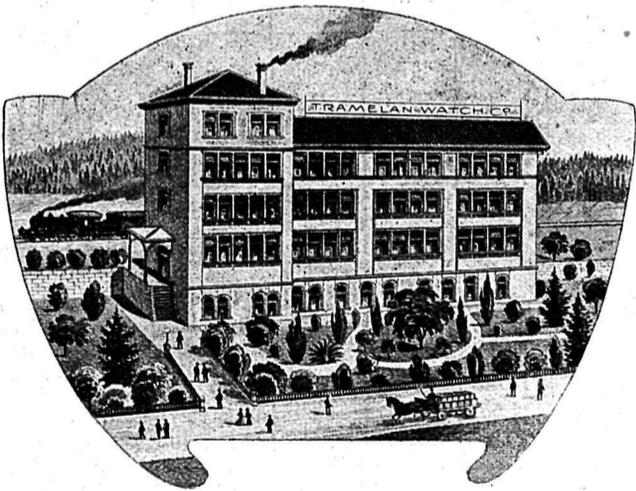
— Téléphone 95 —



Etampes en tous genres
simples et automatiques pour le
découpage et repassage des pièces
acier et laiton.

Etampes à repasser les trous et emboutir les pieds et goupilles.
Pointeurs, plaques à sertir, origines. 752
Haute précision garantie. Découpages en séries

*N'apportez pas vos annonces
à la dernière minute.*



Marque déposée DAMAS

13 lignes ancre
17/18 lig. 24/12, lép. et savon.
19 lig. 28/12, lép. et savon.

GRANDE PRODUCTION

10 1/2 lignes, hauteur normale
10 1/2 lignes, plat 18/12
10 1/2 lignes, seconde au centre

Mouvements négatifs:

0 - 3/0 - 12 et 16 size

809

NOS CALIBRES PEUVENT ÊTRE RÉSERVÉS

Manufacture de Montres **TRAMELAN WATCH Co.**
Béguelin & Co, Tramelan

Tous genres de Montres-Bracelets

DIVERS

HENRI ROZELAAR

GENÈVE

28, rue du Marché - Téléphone St. 83.83

BRILLANTS et ROSES

toutes les formes, grosseurs et qualités

Perles, Pierres fines, Pierres de couleurs

Le plus grand assortiment au prix le plus bas. 990



Maison spéciale
Etiquettes

en tous genres pour tous commerces et industries.

Grande spécialité: **Etiquettes, Timbres et Cachets en relief.**

Riche collection d'échantillons sur demande.

Fabrique Suisse de Ressorts de Montres

LE SOLEIL

Ruelle du Repos, 7 Téléphone 1047
LA CHAUX-DE-FONDS 459

Ressorts soignés et bon courant.

Commission — Exportation

Filières en saphir et diamant. Meules en saphir, limes saphir et rubis. Outils en diamant de tous genres. Retailage, réparations. Pierres boussoles saphir, rubis, vermeil, agate, pour compteurs électr., etc. Pierres de grand'moyennes. Tous genres de pierres d'après modèle. Meules «India» et «Aloxite», etc. Filières en acier à tirer. 231

Pierres d'horlogerie rebuts pour exportation.

Antoine VOGEL, Pieterlen (près Bienne)

ADOLPHE ADLER

3, Rue Adrien Lachenal, GENÈVE

Brillants et Roses

ACHATS TAILLIERIES VENTES
Spécialités en tous genres de brillants ronds et de taille fantaisie de toutes formes pour la décoration des montres et de la bijouterie 1047

Fabricant d'horlogerie d'ancienne réputation, fabriquant actuellement la grande pièce 18/19 lig., ancre, savonnette et lépine or, bonne qualité, 1070

cherche collaborateur ou grossiste

en vue d'extension de commerce. — Affaire sérieuse. Ecrire sous chiff. 10377 Le à Publicitas Chaux-de-Fonds.

Nouveautés

Quelle maison d'exportation serait disposée de lancer une nouveauté en pièce bracelet, intéressant tous les pays et spécialement les Etats-Unis.

Offres sous chiffre **P 15279 C** à **Publicitas Chaux-de-Fonds.** 1069

Représentation pour l'Italie

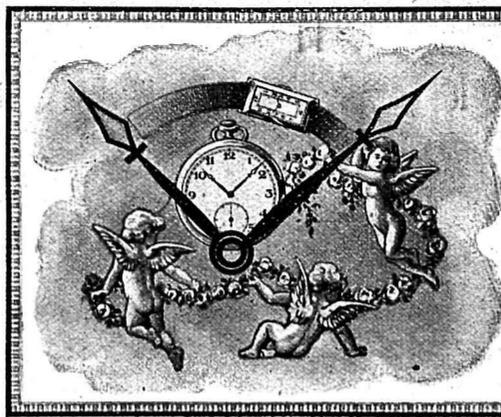
Nous cherchons fabricants pour articles bracelets et montres de poche or 18 k., qualité bon courant. Affaire sérieuse et garantie.

Offres sous chiffre **P 22061 C** à **Publicitas Chaux-de-Fonds.** 1038

TERMINAGES

ou éventuellement commandes, en 11,8, 17,4, 19,7, 14,6 ou 15,2mm (5 1/4, 7 3/4, 8 3/4, 6 1/2, ou 6 3/4 mm), qualité soignée, sont cherchés par fabricant sérieux.

Faire offres sous chiffre **P 22106 C** à **Publicitas La Chaux-de-Fonds.** 1076



Fabrique d'Aiguilles de montres

Schreiber & Co

GRENCHEN (Suisse) 1042

AIGUILLES EN TOUS GENRES

Qualités: Depuis l'article le plus soigné au plus ordinaire Fabrication. Prix avantageux. Exportation.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Importante fabrique d'horlogerie de Bienne, produisant ses ébauches en grandes et petites pièces genre soigné, engagerait un

Voyageur expérimenté

Connaissance des langues allemande, française et italienne indispensable, espagnol désiré. Seules les personnes avec expérience de la branche horlogère sont priées de s'annoncer.

Faire les offres avec prétentions, copies de certificats et curriculum vitae sous chiffre **H 2882 U** à **Publicitas Bienne.** 1059

Fabrique de Boîtes or du Jura Bernois, en pleine activité, cherche pour son Département commercial

Employé

de toute moralité, pouvant tenir la comptabilité et visiter la clientèle. Seules personnes au courant de l'horlogerie et si possible de la boîte, munies de sérieuses références, peuvent faire offres détaillées avec indications de prétentions, date d'entrée, sous chiffre **L 22087 C** à **Publicitas La Chaux-de-Fonds.** 1058

La maison **Léon Lévy & frères S. A., Bienne,** cherche pour époque à convenir

Voyageur expérimenté

bien au courant de l'horlogerie et connaissant plusieurs langues. Situation de tout premier plan pour jeune homme actif et capable.

Seules les offres avec sérieuses références, curriculum vitae et photographie, seront prises en considération. 1045

Employé intéressé

Jeune homme 35 ans, au courant du commerce d'horlogerie, parlant français, allemand, bonnes notions d'anglais et d'italien, comptabilité, écots, prix de vente, capable d'ouvrir de nouveaux débouchés **cherche changement de situation.**

Adresser offres sous chiffre **B 53742 X** à **Publicitas Genève.** 1068

Fabrique de montres soignées demande

TECHNICIEN

très capable de diriger fabrication d'ébauches interchangeables par procédés modernes.

Offres sous chiffre **O 6904** à **Publicitas Chaux-de-Fonds.** 1074

ACHAT ET VENTE

Montres genre bon marché

42,8mm (19 lig.) savonnettes métal doré.
42,8mm (19 lig.) savonnettes nickel véritable.
40,6mm (18 lig.) montres nickelées.
23,6mm (10 1/2 lig.) bracelets, dorées.
23,6mm (10 1/2 lig.) bracelets, plaqué, 15 rub.

Envoi d'échantillons dans tous les pays.

Offres sous chiffre **O 3362 Z** à **Publicitas La Chaux-de-Fonds.** 1044

33,8mm (15 lig.) ancre, 15 grenats

Maison d'exportation demande des offres pour mouvements savonnettes et lépines, spiral plat, balancier nickel, sans cadran.

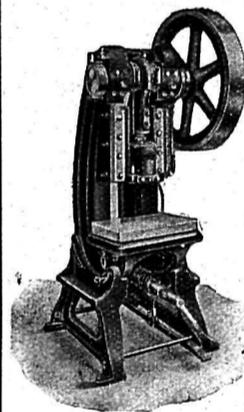
Ecrire sous chiffre **P 22109 C** à **Publicitas La Chaux-de-Fonds.** 1075

Mouvements 23,6mm (10 1/2 lig.)

ancre qualité soignée, 16 rubis, spiral Breguet, balancier coupé, sont à céder à prix avantageux.

Ecrire sous chiffre **P 22084 C** à **Publicitas Chaux-de-Fonds.** 1057

DIVERS



Les Presses „PERLA“

1 à 200 tonnes en fonte aciérée double montants ou col de cygne, sont avantageuses et précises. 1080

Concessionnaire pr la Suisse
Maison J. WORMSER
La Chaux-de-Fonds

OFFICE FIDUCIAIRE

Dr. F. Scheurer

Expert comptable et organisateur commercial

NEUEVILLE

Tél. 48

NEUCHATEL

3368

Tél. 6.22

Fabrique de ressorts de montres p' tous pays

Commission. 898
Exportation.



Temple allemand 91,93,95

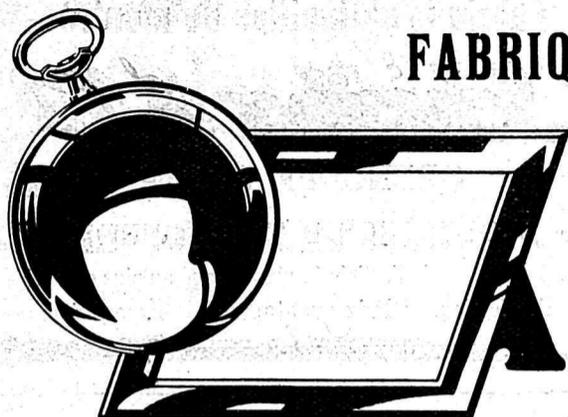
LA CHAUX-DE-FONDS

Qualité soignée et bon courant

Marque déposée

Téléphone 24.40

V. GEISER & FILS



FABRIQUE DE BOITES **LA CENTRALE**

BIENNE



MARQUES DÉPOSÉES

BOITES POUR MONTRES, PENDULETTES, AUTOS ET AUTRES USAGES

NOUVEAUTÉ

BOITES POUR MONTRES, PENDULETTES ET AUTOS
EN MÉTAL **CHROMÉ** QUALITÉ SOIGNÉE.

3770

Fabrique de Cadrans émail

JULIEN WEIBEL FILS

Téléphone 84 **ST-IMIER** Rue des Fleurs 7

Maison fondée en 1863

SPECIALITÉ:

42

CADRANS NACRE

FABRIQUE D'AIGUILLES DE MONTRES

LE SUCCÈS

Téléph. 19.44 **Chaux-de-Fonds** Succès 5-7

Aiguilles élégantes, bien finies, bon marché.

Spécialité: **Aiguilles Louis XV** très soignées

3494

CÉLESTIN KONRAD

Fabrique „AZUREA” Moutier

Spécialité: Arbres de barillets soignés
avec portée piquée.

Grand'moyennes à tiges pivotées
avec pique et le cran de lanterneau.

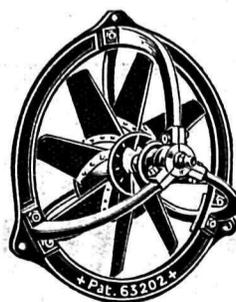
— Travail de haute précision — 513

*Du Nord au Sud
de l'Est à l'Ouest
affluent les commandes*

*de boîtes de montres en plaqué or BB
à la Fabrique
Les Fils de P. Breguet Frères.*

À BIENNE (SUISSE)

BREGUET WATCH CASE



Ventilateurs

et Installations de Ventilation
pour toutes Industries

sont la spécialité des Etablissements
Wanner & C^{ie} Sté Ame, Horgen

4924